

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 49 (2002)

Heft: 1

Artikel: Les météorites

Autor: Deville, Joan

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-369468>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CAUSES D'INCENDIES FORTUITES ET EXCEPTIONNELLES

Les météorites

Objets extraterrestres rencontrant la Terre, les météorites ont longtemps alimenté les légendes, effrayé les hommes, servi de sujet à des romans d'anticipation ou à des films-catastrophes avant d'être scientifiquement mieux connues. Sont-elles des causes d'incendie? Peut-on prévoir leur chute? Constituent-elles une menace pour les populations? C'est ce que ce bref exposé se propose de discuter.

JOAN DEVILLE

Dans l'immensité qui sépare les planètes et leurs satellites naturels circulent des milliards de solides (et d'amas gazeux – comètes). Lorsque la trajectoire de l'un d'eux recoupe celle de la Terre, il devient un météoride ou une météorite: météoride s'il se désagrège complètement dans la haute atmosphère, météorite s'il arrive au sol.

Une météorite ne «tombe» donc pas sur Terre, car, dans le vide, rien ne «tombe» et il serait plus juste de parler de rencontre que de «chute», terme cependant consacré par l'usage. Il est même consacré au-delà, puisque adopté par les spécialistes qui disent «trouaille» quand on trouve, par hasard ou au cours de campagnes de prospection systématique, une météorite tombée on ne sait quand exactement, et de «chute» quand on l'a vue arriver, accompagnée de phénomènes caractéristiques: bruit d'explosion ou de canonnade, lueur soulignant la trajectoire, bruissement de l'air...

Selon que la météorite rencontre notre planète (et leurs vitesses absolues s'ajoutent) ou qu'elle la rattrape (et leurs vitesses se retranchent); la vitesse d'arrivée varie de 15 à 40 km/s, mais le contact avec le sol se fait à une vitesse très inférieure, de l'ordre de 3 à 5 km/s. En effet, les frottements dans l'air freinent l'objet. Ils entraînent une élévation de température considérable qui explique que les plus petites se désintègrent avant de le toucher: ce sont les météorides. Les autres y arrivent entières ou après avoir éclaté, parfois en des milliers de fragments qui se répandent dans une vaste aire en forme d'ellipse.

Ces quelques rappels suffisent à comprendre que ces objets sont très chauds, au moins en surface. Des imprudents ayant voulu en saisir dès leur chute se sont cruellement brûlé les mains. Ils peuvent donc mettre le feu, surtout si la grande énergie cinétique qui les anime les fait s'enfoncer dans de la paille ou du foin, une toiture de chaume, une poudrière, voire, ce qui n'est heureusement du reste encore jamais arrivé, un réservoir d'hydrocarbures ou de gaz liquéfié.

Ajoutons qu'il en tombe des tonnes chaque année, dont quelque 15 000 de plus de 20 grammes chacune. Si l'on excepte les poussières, depuis 1492, le sol français a reçu au moins 70 météorites (61 chutes et 9 trouvailles) car certaines ont pu disparaître (météorites pierreuses dégradées par les intempéries) ou n'ont pas encore été retrouvées.

Le savant François Arago étudie la question

L'astronome et physicien François Arago, membre de l'Académie des sciences et directeur dès l'âge de 23 ans de l'observatoire de Paris, est consulté en tant qu'expert, au vu de ses références, par le tribunal d'un département chargé de se prononcer à l'occasion d'un incendie qui aurait été «provoqué par un météore igné qu'on avait aperçu peu de temps auparavant».

Arago, afin d'éclairer les magistrats, s'informe et commence par rechercher si les *Annales des Sciences* contiennent quelques faits pouvant lui servir.

Son attention se porte sur un article inséré dans le tome premier des *Mémoires de l'Académie de Dijon* qui rapporte deux exemples d'incendies dus à des chutes de météorites. L'un d'eux (rubrique *Physique et Histoire naturelle*), fort de six pages, intitulé *Histoire d'un météore igné observé en cette province la nuit du 11 au 12 novembre 1761*, rend compte d'une enquête diligentée par M. Michault dans la région dijonnaise où: «... tout à coup parut à une très grande hauteur un globe de feu dont le diamètre semblait égaler celui de la pleine lune au moment de son lever...». Il recopie des notions scientifiques, donne la parole à des témoins, puis il écrit: «Quant au point où l'explosion s'est faite, peu éloigné de Seurre, il arriva un incendie à Chamblan, village situé à une demi-lieue de cette ville. [...] Ce qu'il y a de certain, c'est que l'incendie se manifesta immédiatement après l'explosion. Un pareil événement n'est pas sans exemple en cette province. La chute d'une étoile tombante incendia, il y a une vingtaine d'années, une maison de Saint-Usage, village près de Saint-Jean-de-Lône...» (actuellement Saint-Jean-de-Losne, Côte-d'Or).

Dans son ouvrage *Astronomie populaire* (T. IV) Arago écrit: «Le 13 novembre 1835, un brillant météore apparut, vers 9 heures du soir, par un ciel serein, dans l'arrondissement

L'entrée du musée de la météorite à Rochechouart (France). Au premier plan, «une impactite», bloc de roche transformé par la pression et la chaleur au moment de l'impact.



de Belley (Ain). Sa course semblait dirigée du sud-ouest au nord-est. Il a éclaté près du château de Lauzières et incendia une grange couverte en chaume, les remises, les écuries, les récoltes, les bestiaux. Tout fut brûlé en quelques minutes. Un aérolithe a été retrouvé sur le théâtre de l'événement.»

Dans une note présentée lors de la séance de l'Académie du 9 juillet 1838, Arago revient sur ce fait: «Comme la nuit du 11 au 12 novembre est celle dans laquelle se montre le phénomène périodique des étoiles filantes, on peut supposer que l'aérolithe en question appartenait à cette catégorie de météores. Ce qui est peut-être le plus remarquable, c'est que tombant en si grande abondance sur la Terre, on n'ait à citer que peu d'accidents.»

Cela s'explique sans doute par un manque d'observations précises et concordantes effectuées jusqu'à cette époque, et aussi par la lenteur, voire à l'inexistence de la circulation de l'information relatant les faits divers. Pourtant, la note d'Arago lui vaut plusieurs lettres qui sont publiées dans les *Comptes rendus de l'Académie*.

Selon M. Vérusmor, de Cherbourg: «Le 25 février dernier, un météore igné venant du nord-est tomba sur le toit d'un pressoir situé au hameau des Bois-aux-Roux, commune de Chanteloup, arrondissement de Coutances, et y mit le feu qui se communiqua bientôt à deux maisons contiguës. Plusieurs individus occupés dans le voisinage ont été témoins de la chute du bolide et il ne leur reste aucun doute sur la cause d'un désastre que leurs secours empressés n'ont pu prévenir ni arrêter.»

Le tome XVI des *Annales* (année 1843) cite, page 206, de larges extraits d'une note du juge de paix de Montierender (Haute-Marne) intitulée *Sur les incendies qui paraissent dus à des chutes d'aérolithes*: «Depuis quatre ou cinq mois, de trop nombreux incendies désolent nos contrées, et toujours les recherches et investigations de l'autorité, quoique des plus actives et des plus scrupuleuses pour découvrir les causes de ces tristes événements, sont restées jusqu'à ce jour sans résultat. Il est remarquable que souvent deux incendies ont éclaté en même temps à une distance assez rapprochée, si ce n'est dans le même endroit. Le feu n'a pas pris dans des locaux où l'on porte habituellement de la lumière ou du feu, mais dans les granges, écuries et autres bâtiments, et toujours dans les combles. On pense à la malveillance, mais on ne trouve aucun coupable. La police atteste des précautions prises par des personnes sur leurs gardes.

A Montierender, le 18 novembre dernier, à 11 heures du soir, une jeune fille entra dans une chambre ayant jour sur un jardin clos et elle vit une forte lueur frapper les vitres de la fenêtre. Elle pensa à quelqu'un avec un falot, mais, venue à sa fenêtre, elle ne vit rien. Le lendemain, à 2 heures de l'après-



Chute de météorite d'Ensisheim.
Feuille volante de Sébastien Brand - Bâle - 1942.

midi, le grenier de cette chambre et ceux de quatre maisons voisines s'enflammaient.

A Boulancourt, distant de Montierender d'un myriamètre, le 10 novembre, à 9 heures du soir, on aperçoit une grande flamme s'échapper de la toiture d'une grange, bien séparée de la ferme. On prend cette lueur pour une étoile filante. Mais le 12, entre 11 heures et minuit, la grange est en feu.

A Montierender, dans les premiers jours de décembre, entre 5 heures et 6 heures du matin, on vit, allant de l'ouest à l'est, un globe lumineux jetant une grande lumière. Les gens sortirent de leur maison et entendirent des pétilllements au passage de ce phénomène. Beaucoup rapportent l'avoir vu.

Le 8 de ce mois, entre 8 heures et 9 heures du soir, toujours à Montierender, on vit un pareil globe, qu'on imagina sorti d'une cheminée à l'ouest du pays, marcher vers l'est. Arrivé au-dessus du cimetière, il se divisa en trois parties. L'une tomba sur le cimetière, les autres au-delà. Le lendemain 9, à 8 heures du soir, à 5 kilomètres à l'ouest de Montierender, se déclara un incendie dans une grange ainsi que dans une maison.

Voilà, Messieurs, quatre circonstances qui vous paraîtront peut-être mériter l'attention de la science.»

Plusieurs années après, le général de Thiard communique à Arago une lettre qu'il a reçue de M. Giroux et qui est publiée à l'issue de la séance du lundi 23 février 1846 (p. 342, T. 22) sous le titre *Sur un météore qui a incendié, le 16 janvier 1846, un bâtiment d'hébergement à La Chaux, arrondissement de*

Chalon-sur-Saône, dépendant d'une ferme appartenant à M. de Berbis. Relevons-en les principaux passages: «Je suis allé chez le sieur Semard, fermier victime de l'incendie qui déclare: moi-même et les domestiques pansions le bétail. Une fille qui serrait la vaisselle aperçut par la fenêtre de la cour une forte lueur. Effrayée, elle appela. Je sortis et je vis le bâtiment en feu... Rien ne sera sauvé de celui-ci, mais la maison d'habitation sera préservée. Selon M. Giroux, cet homme, surnommé le Canonnier, est un ancien artilleur, honnête, intelligent, incapable d'une mauvaise action. Il ajoute qu'un nommé Cortot, d'Olon, près Chalon, a vu, le 16 janvier au soir, comme je montais à Pierre, une boule de feu tomber du ciel, du nord au sud, et un instant après une flamme s'élever à grande distance vers le nord. Il a appris, le lendemain, que c'était à La Chaux.

Pierre Trapet, cultivateur à Pierre, déclare que le 16 janvier, quelques minutes avant 6 heures du soir, il aperçut tout à coup une boule de feu de la grosseur de la tête d'un homme qui glissa comme une étoile filante dans la direction du nord au sud, laissant derrière elle, et comme fixée au ciel, une trace de feu d'environ 4 mètres de long. Il courut chez Alexandre Perron et le fit sortir aussitôt pour qu'il voie la traînée de feu et au midi une forte lueur apparut; ils pensèrent qu'une maison brûlait. Le ciel était clair. La trace lumineuse demeura pendant plus de deux heures. Il n'a entendu aucune détonation.

M. Sulpice, de Pierre, agent principal de la Compagnie du Phénix par qui la maison et le

bétail étaient assurés, raconte que le 16 janvier, revenant de Louhans accompagné de deux Chalonnaises, ils furent éblouis par une lueur extraordinaire, entendirent une explosion pareille à un coup de fusil et virent aussitôt à droite une maison en flammes. Il jugea que c'était la ferme de Semard. Il a consigné tout cela dans son rapport à sa compagnie.

Notons qu'une nouvelle information, émanant du même auteur et du même intermédiaire a été publiée peu après. Elle nous apprend que M. Grioux continue d'enquêter auprès des personnes qui ont vu le météore du 16 janvier et il rend compte d'un entretien que lui a accordé M. Ernest de Loisy, en son château de Terrans, qui lui a déclaré que revenant d'Auvissard (Côte-d'Or) vers 6 heures du soir, près du village de Charrette, une clarté subite et fort vive avec une traînée lumineuse dans le ciel embrassant un arc de 10 à 12 degrés et à 60-70 degrés au-dessus de l'horizon.»

Au cours de la séance du 4 mars 1846 (T. 22, p. 739), un dernier témoignage est porté à la connaissance d'Arago. Il émane de M. Petit, directeur de l'observatoire de Toulouse, qui relate les faits suivants: «Je viens d'apprendre à l'instant un nouveau cas d'incendie occasionné par un bolide dans la com-

Selon certains auteurs, l'incendie de la grande salle du Palais de justice de Paris, le 7 mars 1618, serait dû à un météore «large d'un pied et haut d'une coudée».

Le 13 juin 1759, une météorite tombée à Captieux, près de Bazas (Gironde) aurait mis le feu à une écurie.

Dans la nuit du 3 au 4 août 1840, on attribue à la chute d'une météorite l'incendie d'une ferme sise à Tamerville, près de Valognes. Divers témoins sis en divers lieux rapportent avoir vu un bolide traverser l'atmosphère du nord au sud, précisément dans la direction de la ferme incendiée.

Le 25 février 1841, un météore met le feu au toit d'un pressoir d'un écart de Chanteloup, arrondissement de Coutances. Ce sinistre se communiqua à deux maisons contiguës.

Bien plus tard, le 14 mai 1884, à la tombée du jour, une pluie de pierres incandescentes arrosent le petit village d'Orgueil (Tarn-et-Garonne), provoquant des débuts d'incendie vite maîtrisés.

Le 10 août 1885, à 4 heures du matin, une chute de plusieurs météorites (on en a recueilli une vingtaine étalées sur une distance de 2 kilomètres) se produit sur la commune de Grazac (Tarn), accompagnée d'un bruit

été incendiée par la chute d'une météorite, des spécialistes se rendirent sur place pour fouiller et enquêter, sans rien confirmer.

De tels sinistres ne sont pas inconnus à l'étranger. On rapporte que l'incendie catastrophique du dépôt de munitions du château de Milan (Italie), le 23 juin 1525 a été consécutif à la chute d'une météorite. En Espagne, on a retrouvé la météorite qui a causé un grave incendie à la Rinconada (Séville), le 17 avril 1934. En 1946, une énorme météorite a éclaté au nord du mont Kenya, secouant les villages dans un rayon de 50 kilomètres et incendiant l'un d'entre eux, les habitants ayant dû s'enfuir en toute hâte.

Selon une information diffusée sur Europe n° 1, une météorite étant tombée sur une conduite de gaz, en Angleterre, aurait provoqué une explosion et un incendie.

Prévision et prévention

Le risque de subir la chute d'une météorite colossale, capable de provoquer des dégâts considérables, est estimé de la manière suivante: plus de 25 km de diamètre, une fois par million d'années; plus de 60 km de diamètre, tous les 10 millions d'années; plus de 140 km de diamètre, tous les 100 millions d'années.

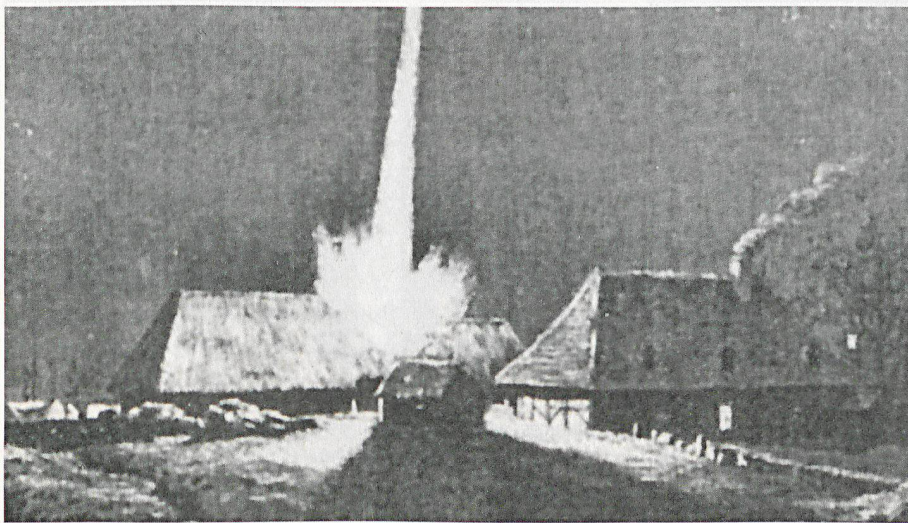
Rappelons qu'en France une énorme météorite est tombée près de Rochechouart, à la limite de ce qui est devenu la Haute-Vienne et la Charente, mais cela se passait il y a 150 à 200 millions d'années.

A ce jour, il est impossible de prévoir le lieu d'une chute ou la taille d'un objet extraterrestre menaçant et la destruction de l'un d'eux par des bombes atomiques lancées par des fusées est purement imaginaire. Sa vitesse d'arrivée est telle que toute évacuation des populations demeure illusoire.

La prévention n'est pas envisageable non plus: se protéger contre quoi? Ou la météorite possède une masse négligeable et elle éclate, pouvant mettre éventuellement le feu... mais on ne peut pas blinder les toitures, et d'ailleurs, serait-ce efficace? Ou elle est énorme, et en ce cas aucun «blindage» n'assure une protection valable.

Le rôle des sapeurs-pompiers se cantonne donc, face à une menace du premier type, assez banale en somme, à lutter contre un ou plusieurs incendies localisés dans une aire réduite. Quant au second type, ce serait une catastrophe d'ampleur nationale, voire internationale, et les plans de secours habituels, ou une montée en puissance considérable devraient tenter de limiter les dégâts et l'extension des sinistres.

Ce bref exposé rappelle néanmoins, s'il en était besoin, que la Nature n'a que faire du destin de l'Homme et qu'elle le menace sans cesse. □



mune de Saint-Paul, aux environs de Bagnères-de-Luchon. Le feu a été communiqué à une grange selon le Journal de Saint-Gaudens, dans la journée du 22 mars vers 3 heures du soir par une gerbe lumineuse qui a sillonné l'espace avec une grande vitesse et un bruit assez intense. Elle est tombée sur un bâtiment. En peu d'instant, tout est devenu la proie des flammes.»

D'autres incendies dus à des météorites

On lit dans la chronique de Frodoard qu'en l'an 944, «des globes de feu parcourent les airs... et quelques-uns ont incendié des maisons».

comparable à celui d'un très violent coup de tonnerre. Les fermiers, surpris, sautèrent à bas de leur lit, les animaux s'agitèrent dans les étables et une meule de 1500 gerbes de blé fut entièrement consumée à la métairie de Laborie. Il convient de noter que ce n'est que lors de la chute du 13 novembre 1835 que l'on a retrouvé une météorite sur les lieux. Les autres cas peuvent paraître douteux, mais il se peut très bien que la météorite ait été de petite taille, et comme à cette époque on ne recherchait pas avec acharnement «le corps du délit» elle a pu être confondue avec les gravois.

En août 2000, un paysan des environs de Rennes ayant prétendu que sa grange avait

Source: «Sécurité civile et industrielle», 2/2001, avec l'aimable autorisation de la rédaction.